

**MARCHÉ N° 2025CYCPU0S25**

**MISSION D’ASSITANCE A LA MAITRISE D’OUVRAGE (AMO) POUR LE SUIVI DES MARCHÉS D’EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, DÉSENFUMAGE ET PLOMBERIE, EAU CHAUDE SANITAIRE**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

Afin de pouvoir évaluer avec précision les réponses techniques au présent marché, il est demandé aux soumissionnaires de fournir un certain nombre d’informations et de formaliser leur réponse aux différents critères techniques.

Le présent CRT fait office de mémoire technique. **Ainsi le soumissionnaire doit impérativement être exhaustif sur ce document. Le soumissionnaire n’est pas limité en nombre de caractères mais il lui est demandé d’être aussi succinct que possible.**

Tous les renseignements fournis dans le cadre de réponse sont contractuels et seront donc opposables à l’entreprise titulaire durant l’exécution du marché. CY Cergy Paris Université pourra ainsi, à tout moment, lui demander les justificatifs correspondants.

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

• Raison ou dénomination sociale :

• SIRET :

• Adresse :

• Contact :

• Téléphone :

# Sous-critère n°1.1 : Qualité de la solution pour piloter le prestataire CVC (organisation technique du suivi : planning détaillé, moyens techniques, outils de reporting, outil de ticketing…)

|  |
| --- |
| *Le candidat indique ici sa proposition* |

# Sous-critère n°1.2 : Qualité de la solution pour piloter le prestataire GTB (organisation technique du suivi : planning détaillé, moyens techniques, outils de reporting, outil de ticketing…)

|  |
| --- |
| *Le candidat indique ici sa proposition* |

# SOUS-CRITERE N°1.3 : La qualité du moyens humains (projets similaires, expériences, formations) dédiés pour l’exécution des prestations objet du marché

|  |
| --- |
| *Le candidat indique ici sa proposition* |

# SOUS-CRITERE N°1.4 : La qualité des modèles de livrables

|  |
| --- |
| *Le candidat indique ici sa proposition* |

# CRITERE N°3 : La qualité des mesures prises pour favoriser l’insertion des personnes éloignées de l’emploi pour l’exécution des prestations objet du marché

Les personnes éloignées de l’emploi (articles L 5132-1 et L 5132-13 du Code du Travail) sont notamment :

* les demandeurs d’emploi de longue durée (plus de 12 mois d’inscription au chômage),
* les allocataires du R.S.A. (en recherche d’emploi) ou leurs ayants droits,
* les publics reconnus travailleurs handicapés, au sens de l’article L 5212-13 du code du travail, orientés en milieu ordinaire et demandeurs d’emploi,
* les bénéficiaires de l’Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l’Allocation d’Insertion (AI), de l’Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l’Allocation d’Invalidité,
* les jeunes de moins de 26 ans en recherche d’emploi :
* Sans qualification (infra niveau V°, soit niveau inférieure au CAP/BEP)
* Diplômés, justifiant d’une période d’inactivité de 6 mois depuis leur sortie du système scolaire ou de l’enseignement supérieur

|  |
| --- |
| *Le candidat indique ici sa proposition* |